



Signataire : Léo Peterschmitt

Date de dépôt : 3 octobre 2025

Question écrite urgente

Le Conseil d'Etat va-t-il lancer une enquête immédiate, indépendante et impartiale sur les différentes interventions policières qui ont eu lieu lors de la manifestation en soutien à la Palestine et à la Global Sumud Flotilla du jeudi 2 octobre ?

Le jeudi 2 octobre au soir, des milliers de personnes se sont rassemblées pacifiquement à Genève pour manifester leur solidarité avec le peuple palestinien et dénoncer les actes génocidaires ainsi que pointer la complicité passive de la Suisse, notamment à la suite de l'arrestation de plusieurs citoyennes et citoyens suisse prenant part à la Global Sumud Flotilla. Il s'agissait d'une manifestation avec la présence de familles, d'enfants et de personnes de tout âge. La police a réprimé cette manifestation avec une forte violence. Amnesty International Suisse a fait part de son inquiétude face à « l'usage de plusieurs armes à létalité réduite (gaz lacrymogène, matraques, canons à eau, flashballs) par la police lors de la manifestation pacifique spontanée de solidarité avec la flottille globale Sumud hier (jeudi) au centre-ville » et a précisé que « de multiples témoignages recueillis par Amnesty International, y compris concernant des enfants et des personnes âgées touchés par ce gaz, sont très préoccupants ». Et a ajouté que si, au cours d'un rassemblement, « des individus ont un comportement violent, ils doivent être séparés du reste des manifestants afin de protéger ces derniers et leur permettre de poursuivre leur manifestation pacifique ».

L'utilisation massive de gaz lacrymogène et de canons à eau sur une manifestation très compacte dans un espace très réduit met en danger les manifestantes et manifestants. Après l'arrêt du cortège sur le pont du Mont-Blanc, et son repoussement vers la gare, la police a continué à faire un usage systémique et arbitraire de la violence. Sans évacuer la gare, la police a fait usage de gaz lacrymogène devant et à l'intérieur de celle-ci encore pleine de

voyageurs. L'agressivité de la police envers les manifestantes et manifestants laisse penser qu'il y avait une volonté active de confrontation de la part des forces de l'ordre.

Merci de répondre à l'ensemble des questions suivantes :

- *Quels sont les moyens policiers (matériels et humains) qui ont été mobilisés ce soir-là ?*
- *Les moyens employés ce soir-là sont-ils évalués par le Conseil d'Etat comme proportionnés ?*
- *Comment se sont organisées la préparation et la gestion par la police de cette manifestation ?*
- *Quels ont été les coûts engendrés par cette importante mobilisation policière ?*
- *Pourquoi avoir choisi de bloquer la manifestation, pacifique, au niveau du pont du Mont-Blanc ?*
- *De quel risque s'est accommodée la police en gazant ce cortège et en dispersant violemment les manifestants, notamment dans des lieux fermés comme la gare ou étroits, avec l'utilisation de canons à eau comme sur le pont du Mont-Blanc ?*
- *Qu'est-ce qui a justifié que ce cortège soit gazé et dispersé violemment, notamment dans des lieux fermés comme la gare ou étroits, avec l'utilisation de canons à eau comme sur le pont du Mont-Blanc ?*
- *Le Conseil d'Etat estime-t-il nécessaire, pour restaurer la confiance, de lancer une enquête indépendante sur les différentes interventions policières qui ont eu lieu ce soir-là ?*